COLLÈGE SAINT-CHARLES-GARNIER

PROGRAME D'IMMERSION EN ANGLAIS

ENGLISH IN VICTORIA 2024

GUIDE D'INFORMATION











2 JUILLET - 2 AOÛT 2024















TABLE DES MATIÈRES

Bienvenue!

Programme scolaire

Activités socioculturelles et sportives

Famille d'accueil

Règlements

Assurances

Nous joindre

BIENVENUE À NOTRE PROGRAMME!



Vous trouverez ci-joint l'ensemble des renseignements pertinents pour planifier votre séjour linguistique à Victoria. Nous tenons à vous assurer que nous ferons tout notre possible pour vous permettre de vivre une expérience à la fois utile, enrichissante et inoubliable.

Avec la collaboration des familles d'accueil et celle du personnel de Victoria (SELSA), nous vous offrons un programme d'études bien structuré et agrémenté par une excellente variété d'activités socioculturelles et sportives.

Grâce à ce programme, vous pourrez vous intégrer à la vie de la communauté de Victoria pendant 5 semaines. Cependant, le résultat de votre intégration dépendra en bonne partie de votre implication personnelle.

Pour connaître, comprendre et apprécier les gens que vous allez côtoyer dans une autre langue et pour profiter pleinement de votre séjour linguistique, vous devez faire preuve de souplesse, de curiosité et de volonté.

Votre famille d'accueil, ainsi que tout le personnel, vous guideront dans votre apprentissage quotidien de façon à vous intégrer le plus facilement possible pour suivre les cours, participer aux activités et vous impliquer dans la vie de groupe.



LE PROGRAMME SCOLAIRE

Il s'agit de cours formels dont le contenu grammatical et communicatif est sérieusement établi. L'accent est mis sur la communication orale et la connaissance de la culture anglophone.

Nous offrons six niveaux, de parfait débutant à très avancé.

Le premier jour du programme, nous procéderons au test de classement (oral et écrit). La configuration des classes ne tiendra pas compte du niveau d'études au secondaire mais plutôt de la compétence linguistique réelle.

- Du lundi au vendredi
- De 8 h 30 à 11 h 45
- L'examen final aura lieu la dernière semaine du programme.



TEST DE CLASSEMENT

HORAIRE

LE PROGRAMME SCOLAIRE

Les groupes seront formés de 20 élèves en moyenne afin de favoriser les occasions de prise de parole et l'enseignement individualisé. RATIO PROFESSEUR/ ÉLÈVES

Les présences sont notés au début de chaque période de cours. Un point sera enlevé de la note finale par absence. Trop d'absences durant les cours peuvent amener à l'expulsion du programme.

La participation aux activités représente 25 % de la note finale. Les présences sont notées au début de chaque activité obligatoire. Un point par absence sera enlevé du total de la note. Votre attitude, votre implication et votre effort à parler en anglais seront évalués.

ASSIDUITÉ

REÇU POUR FRAIS DE SCOLARITÉ

Le Collège Saint-Charles-Garnier n'est pas un établissement d'enseignement de niveau post-secondaire; nous ne pourrons donc pas émettre de reçu de frais de scolarité.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

Les élèves ont l'obligation de participer aux activités sociales, culturelles et sportives prévues au programme; l'anglais est en tout temps la langue de communication. Les activités poursuivent, entre autres objectifs, celui de transférer les acquis linguistiques dans des situations réelles de la vie quotidienne, sociale ou culturelle. Elles se veulent ainis un complément essentiel au programme scolaire.

Un calendrier officiel du programme sera remis à chaque participant au moment de l'arrivée.



Les ateliers sont des activités obligatoires et incluses dans le coût du programme qui se déroulent les après-midis. Les ateliers peuvent être, par exemple : escalade, vélo, mini-golf, bateau-dragon, andonnée, baignade, etc.

La participation à ceux-ci soera évaluée (25 % de la note finale).

ANIMATEURS ET ANIMATRICES

15 ÉLÈVES PAR ANIMATEUR

l'équipe d'animation accompagne toujours le groupe lors des activités. De concert avec l'équipe de professeurs, celle de l'animation voit à ce que tous les élèves passent un séjour tant agréable que profitable.





PROGRAMME D'ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

ACTIVITÉS OPTIONNELLES

Les coûts de participation aux activités obligatoires sont inclus. Toutefois, certaines activités optionnelles payantes seront proposées au groupe (ex. : visite de la ville de Vancouver, kayak, etc.). La liste de ces activités avec leurs coûts sera envoyée aux participants en juin.

L'inscription aux activités optionnelles se fera sur place à Victoria.

Vous pourrez payer soit en argent comptant ou par carte de crédit.

Notez que les chèques ne seront pas acceptés comme mode de paiement pour les activités optionnelles.

Puisque les places pour les activités optionnelles sont limitées, nous ne pouvons vous en garantir une. Lorsqu'il a plus d'inscriptions que de places disponibles, un tirage au sort est effectué.

ACTIVITÉS DE FIN DE SEMAINE



Comme nous offrons un programme complet de cinq semaines, nous avons prévu des activités pour l'ensemble du séjour, même pendant les fins de semaine. En conséquence, chacun et chacune doit demeurer à Victoria, même pendant les fins de semaine.



FAMILLE D'ACCUEIL

- Déjeuner et souper avec la famille
- Lunch fournit le midi et lors d'activités

Nous tenons à mentionner que votre séjour en est un d'apprentissage de la langue et de la culture anglophone.

Vos hôtes tenteront de vous intégrer à leur vie quotidienne. En ce sens, ils feront de leur mieux pour vous rendre la vie agréable. De votre côté, vous aurez à faire des efforts pour vous conformer aux règlements et habitudes de la famille.

Pour toute allergie alimentaire, un certificat médical devra être fourni, sans quoi des frais supplémentaires pour une diète particulière (par exemple sans gluten) seront exigés.

Juste avant votre départ, nous vous ferons parvenir les coordonnées de votre famille d'accueil. Si vous désirez obtenir de l'information particulière sur votre famille ou si vous voulez discuter de certains détails (couvre-feux, sorties le soir, allergies, etc.), Vous n'aurez qu'à entrer en contact directement avec elle.

Vous serez jumelé dans des familles vivant dans la ville de Victoria et dans sa banlieue, avec un ou deux autres participants du programme du même sexe que vous.

Nous tentons de jumeler des participants ayant les mêmes intérêts.

Il est possible que vous partagiez la même chambre, mais chaque élève aura son lit.

Nous prenons aussi en considération les besoins spécifiques de chacun (allergies et régimes alimentaires particuliers).



Chaque famille fournit la literie et les serviettes. En principe, chaque élève est responsable du lavage et du repassage de ses vêtements. Dès votre arrivée dans la famille, vous vous entendrez avec celle-ci.

RÈGLEMENTS

Nous vous demandons de signer un contrat de code de conduite par lequel vous vous engagez à parler anglais en tout temps ainsi qu'à adopter un comportement respectueux envers autrui.

Pendant toute la durée de votre séjour, vous côtoierez le personnel enseignant, les membres de l'équipe d'animation, les familles d'accueil et plusieurs autres personnes. Tous ces échanges doivent se faire dans un climat de respect mutuel et d'entraide.

Il en va de même pour l'ameublement et les équipements mis à votre disposition. Vous devrez les laisser dans le même état qu'ils étaient à votre arrivée, à défaut de quoi vous devrez rembourser les frais encourus à la famille.

Le respect envers les autres et la propriété d'autrui va contribuer à une relation cordiale. À la maison, nous vous recommandons de tenir votre chambre en ordre et d'offrir votre aide dans les moments opportuns.

DU DIMANCHE AU JEUDI ; 22 H VENDREDI ET SAMEDI : MINUIT COUVRE-FEU

Pour des raisons de sécurité, aucun élève n'a la permission d'aller coucher ailleurs que dans sa famille d'accueil, sous peine d'expulsion.





La possession ou la consommation de drogues et de boissons alcoolisées est interdite. Toute personne du groupe qui enfreindra cette règle sera expulsée du programme immédiatement.



Il va de soi que chaque élève est responsable de l'atteinte de ses propres objectifs d'apprentissage. Par ailleurs, il nous apparaît important d'insister sur le fait que chacun a aussi une responsabilité collective. Vous exprimer dans une autre langue que l'anglais pendant le séjour pourrait porter préjudice à plusieurs élèves sérieux, lesquels désirent profiter pleinement de leur immersion.

Alors, par respect pour eux et pour vous, vous devez toujours vous exprimer en anglais.

Pour ce faire, vous devez faire tous les efforts pour collaborer au succès du programme; tout le personnel du programme s'adaptera au niveau d'apprentissage de chacun.

Par contre, un élève qui gênera le progrès des autres dans leur apprentissage et qui ne fera aucun effort pour s'exprimer en anglais devra rencontrer le directeur de campus et fera face à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme.

En un mot, le succès de votre séjour est entre vos mains, individuellement et collectivement.

ARRIVÉE À VICTORIA

Les familles d'accueil iront chercher les participants à l'aéroport de Victoria. Si vous prenez le Ferry ou si vous arrivez par un autre moyen de transport que l'avion, vous devez communiquer avec votre famille d'accueil afin de convenir d'un lieu de rendez-vous.

N'ACHETEZ PAS VOTRE BILLET D'AVION TANT QUE NOUS NE VOUS AVONS PAS CONFIRMÉ VOTRE INSCRIPTION À NOTRE PROGRAMME.

Tous les participants ont la responsabilité :

- De réserver et d'acheter leur billet d'avion aller-retour.
- D'assurer leur moyen de transport pour se rendre à l'aéroport et en revenir au retour.
- De souscrire aux assurances de leur choix (médicale, accident, bagages, interruption et annulation)

FORFAIT DE GROUPE - club voyages

Le Collège Saint-Charles-Garnier a négocié des conditions avantageuses pour les étudiants avec le Club Voyages Alfa de Québec. Cette agence réserve des sièges pour un aller/retour Québec-Victoria et Montréal-Victoria et offre ainsi aux participants la possibilité de partir en groupe. De plus, un accompagnateur sera du voyage à l'aller, pour guider les jeunes.

Veuillez noter que notre intention n'est pas de vous obliger à réserver avec cette agence, mais plutôt de vous aider à obtenir les meilleurs tarifs possibles et que le Collège Saint-Charles-Garnier n'est pas responsable des transactions effectuées avec le Club Voyages Alfa.

LISTE DES ARTICLES PERSONNELS

Il n'y a aucune règle stricte en ce qui a trait à la tenue vestimentaire. Cependant, nous comptons sur votre bon jugement.

Pour éviter d'encombrer vos bagages inutilement, il est suggéré de vous en tenir à la liste suivante :

- Pantalons longs, pantalons courts, vêtements de sport, vêtements chauds, imperméable, maillot de bain et serviette de plage;
- Tenue plus formelle pour le gala final;
- Sous-vêtements, pyjamas, robe de chambre;
- Chandails, chemisiers confortables;
- Souliers propres, chaussures de randonnée, bottes de pluie;

- Articles de toilettes:
- Crème solaire;
- Petit sac à dos:
- Fournitures scolaires: étui à crayons, cahiers ou papier pour prendre des notes, dictionnaire français-anglais;
- Médicament (si vous en prenez régulièrement).

MÉDICAMENTS

Vous devez apporter toute prescription médicale (maladie chronique). Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'achat ou l'administration de quelque médicament que ce soit.

Veuillez, s'il-vous-plait, garder sur vous en tout temps vos médicaments. Ne pas les placer dans vos valises.

ASSURANCES

N'oubliez pas votre carte d'assurance-maladie.

Le Collège Saint-Charles-Garnier n'est pas responsable des frais occasionnés lors d'un accident ou d'une maladie. Vous devez vous assurer d'avoir suffisamment d'argent lors de vos visites chez le médecin. Le Collège ne pourra pallier financièrement quelques frais que ce soit.

IMPORTANT

Il existe une entente entre la Régie de l'assurance-maladie du Québec et les autres provinces en ce qui a trait aux soins de santé prodigués dans les hôpitaux. Pour le détenteur d'une carte de la Régie de l'assurance-maladie du Québec valide, c'est-à-dire dont la carte n'est pas expirée (vérifier la date d'expiration avant le départ), les soins à l'hôpital sont totalement gratuits. Vous n'aurez donc pas à payer pour la consultation et pour les soins reçus et vous n'aurez pas à vous préoccuper des formalités de remboursement puisqu'il en va de la responsabilité de l'établissement hospitalier. Le transport ambulancier n'est jamais couvert, que ce soit au Québec ou dans une autre province.

L'entente ne s'étend toutefois pas à la médecine privée (clinique médicale, dentiste, optométriste, etc.). Si vous devez recourir aux services d'un médecin dans un cabinet privé, vous aurez à payer immédiatement et en argent comptant pour la consultation et pour vos soins, et ensuite suivre la procédure de remboursement. Ainsi, vous devrez remettre à la Régie de l'assurance-maladie du Québec l'original de la facture détaillée et l'original de la preuve de paiement des soins reçus (conservez une copie pour vos dossiers). Vous avez deux ans pour soumettre cette demande de remboursement. Il faut savoir que le remboursement s'effectue selon le taux du Québec, et que ce dernier est nettement moins élevé que pour le reste du Canada.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec conseille à ses membres de prendre une assurance voyage auprès de leur compagnie d'assurance personnelle, ceci dans le but de simplifier les choses au point de vue administratif. Dans le cas d'une urgence où on n'aurait pas conduit le participant à l'hôpital mais plutôt dans une clinique médicale pour qu'il puisse recevoir des soins, les parents devront payer immédiatement par carte de débit automatique, par carte de crédit, par transfert électronique bancaire ou par mandat-poste. Les délais de remboursement par la Régie sont de trois à six mois.

Si vous souscrivez à une assurance voyage, la clinique médicale peut entrer en contact directement avec la compagnie d'assurance et ainsi se voir confirmer le paiement sans que vous n'ayez à débourser quoi que ce soit. Ainsi, vous vous évitez des tracas administratifs. Nous conseillons aussi aux parents de prendre des informations au sujet de leur assurance collective au travail. Plusieurs offrent la couverture voyage pour les enfants.

En vertu de ces informations, nous vous conseillons et vous encourageons fortement à requérir les services médicaux en milieu hospitalier par le biais de la clinique externe.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Nous recommandons aux parents de vérifier auprès de leur compagnie d'assurance que la responsabilité de leur enfant est couverte pour les fautes qu'il pourrait commettre durant son séjour.

ASSURANCE ACCIDENT

Nous prions les parents de vérifier auprès de leur compagnie d'assurance que leur enfant est couvert pour les accidents. Le cas échéant, nous recommandons de souscrire à une assurance-accident.

ARGENT DE POCHE

Selon vos besoins et habitudes de vie, une somme de 125 \$ à 150 \$ par semaine devrait suffire. Il est toutefois important de se rappeler que le coût de la vie est plus élevé en Colombie-Britannique. Pour plus de sécurité, il est suggéré d'avoir une carte de débit. Il est facile d'avoir accès à des guichets automatiques dans la région et, si vous manquez d'argent, vos parents pourront en déposer dans votre compte.

Le Collège Saint-Charles-Garnier ne pourra pallier financièrement à quelques frais que ce soit.



TRANSPORT DANS LA VILLE

Le transport urbain n'est pas inclus dans le coût du séjour. Vous devez calculer environ 50 \$ pour l'achat d'un laissez-passer d'autobus pour le mois de juillet. Vous pourrez payer par carte de débit, de crédit ou argent comptant directement à Victoria.

ARRIVÉE ET DÉPART

ARRIVEE

Lundi 1er juillet 2024. Votre famille d'accueil sera présente à l'aéroport de Victoria. DEPART

vendredi 2 août 2024

INFORMATIONS FINALES

Au début juin, nous vous ferons parvenir les documents suivants :

- Nom, adresse, numéro de téléphone et courriel de votre famille d'accueil;
- Liste des excursions optionnelles;
- Coordonnées de notre équipe à Victoria.

NOUS JOINDRE



418 681-0107, poste 306



international @college garnier. qc. ca



EN PARTENARIAT AVEC:



